



À tous les amateurs de
GRAFFITI

et de

TAGS,

l'AECSL vous invite à les
faire dans les

**Toilettes
de la grande
salle,**

car hors de ces lieux, votre
Association aura à défrayer
les coûts obligatoires de
nettoyage... Merci !

*Association étudiante
du cégep de Saint-Laurent
625 avenue Sainte-Croix
Saint-Laurent Québec
tel: 47-4026 téléc: 742787*

AVIS

À LA POPULATION

ESTUDIANTE

Saviez-vous que les graffiti(s) c'est pas légal, NON au contraire ils ne sont que tolérés (tsé comme à Amsterdam!) et ce seulement dans les toilettes de la Grande Salle et dans le corridor avoisinant . Autrement dit, de la Grande Salle on ne doit pas voir que les toilettes sont en fait des oeuvres d'art .

Donc, laissez vous aller autant que vous le voulez à l'intérieur des toilettes, mais relâchez le pinceau dès que vous franchissez la porte . Sinon nous allons devoir puiser directement du compte de l'ASSO, donc ton argent, pour payer les couches et les couches de belle peinture verte hôpital pour camoufler les indésirables !

UN MESSAGE DE VOTRE ASSO

L'A.E.C.S.L.